

Réf: Dossier N° 047521

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AQILA ASCENSEUR ASSOCIE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 73, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 17/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AQILA ASCENSEUR ASSOCIE »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Toutes prestations générales pour l'équipement technique du bâtiment et de l'industrie ;

- Le conseil, la réalisation, la commercialisation, la distribution, l'importation, l'exploitation, de tous éléments relatifs à l'hydraulique humaine, les énergies nouvelles renouvelables et industrielles ;

- La participation par tous moyens, à tous groupements, syndicats, entreprises, sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles d'apports, commandite, souscriptions ou achats de titres ou droits sociaux, fusions, scissions, associations en participation ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement, tant pour elle-même que pour le compte d'une tierce personne.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 73, Ilot 0

Dirigeant(s) : M GARDINAL PHILIPPE BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02438 du 28/03/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12724/GTCA/RC/2022 du 28/03/2022

